

Bonjour

Je **ne suis pas favorable** à ce projet qui me semble démesuré et archaïque, il n'est plus adapté aux enjeux économiques et environnementaux actuels, ni adaptés aux besoins des usagers de cette portion de route vu ses différents impacts :

A l'heure de la transition écologique, de la COP28, du Tourisme Durable, de la "Zéro Artificialisation Nette des Sols", où les mots clés sont SOBRIETE et ADAPTATION, voici les différents éléments qui me semblent incompatibles avec les enjeux actuels :

- enjeux de **sobriété économique** (coût total estimé à près de 3,6Millions d'Euros pour 2,39km de route ! Soit près de 1,5Millions d'€ du kilomètre...)
- enjeux de **sobriété et exemplarité environnementale** : ce projet impacte « un des plus beau joyau du Sud Lozère » en terme de paysage et de biodiversité (nombreuses espèces protégées dont la présence est avérée sur site ou à proximité directe.). L'aspect paysager n'est absolument pas abordé. L'arrivée sur Cocures est un endroit merveilleux et varié en terme de géologie et de flore, déjà récemment abimé par une piste allant sur le puech. Cette zone de travaux bien que non classée en zone coeur du Parc national des Cévennes en est proche et à mon sens ces travaux auront des impacts négatifs sur la faune vivant à proximité (présence de loutres et de castors entre autres)
- Le site concerné est classé : zone Natura 2000 – Zones Naturelles d'Interet Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF type I et II), Zone Spéciale de Conservation des habitats et des espèces (ZSC) et Zone de Protection Spéciale (ZPS : directive oiseaux).
- Production de déblais et bilan carbone : ce projet va générer 58 000 m³ d'excédents de déblais ! (mélange de gravats de la route actuelle + majoritairement du cailloux de la falaise qui va être creusée sur tout le linéaire de route)
=> **58 milles mètres cubes** dont une partie servira aux travaux de la route, une autre à réaménager 2 chemins communaux mais le reste des déblais soit : 36 400m³ : vont être étalés sur différentes parcelles (zones naturelles!) dont 14 500m³ prévus à la sortie de Cocurès, au départ de la portion de route concernée (grosse plateforme de remblai prévue, côté aval de la route : en face de la croix, au départ du petit chemin communal de La Rode : avec total inconnu, non précisé dans le dossier « que devient ce petit chemin communal qui permet l'accès à la zone de baignade de la Rode ??? » , chemin qui au contraire devrait être préservé, entretenu et réhabilité pour permettre l'accès à la baignade depuis Cocures. Défiguration totale de ce lieu... Le reste des déblais « entre 6200 et 27 000m³ » cf. rapport DUP, sera utilisée à la convenance de l'entreprise retenue pour effectuée les travaux.
- **Défrichement du linéaire de route : 26 100m² (soit 2,61 hectares) de végétation vont être défrichés**, dont 1700m² d'un espace naturel rare en Lozère et d'intérêt écologique : Yeuseraie acidiphile à fougère d'âne (zone à la sortie de Cocurès en partie de chênes verts)
- **Bilan Carbone de ce projet ? Compensation carbone ? absent**

- le rapport indique « **ces ensembles** (en parlant des zones à proximités et contrebas de la route) **constituent un système de continuité écologique indispensable pour les espèces du secteur géographique. L'intérêt de préserver les fonctionnalités de ces corridors et de leurs abords est donc primordial** ».

=>Liste et détails des habitats et centaines d'espèces animales et végétales (notamment à forts enjeux local, régional et européen) impactés par le projet, à lire dans le dossier.

- Malgré le niveau important de sensibilité écologique du linéaire concernée, le rapport indique quasiment toujours la même conclusion pour les espèces étudiées, les habitats et le paysage : « **En conclusion, les impacts resteront faibles à nuls avec les mesures d'évitement prévues** ». **Je ne partage pas cet avis**
- **Ce projet n'a pas reçu d'avis de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable dans les délais impartis.** Cela serait intéressant d'avoir son avis !
- **Motivation du projet** : caractère accidentogène de la route + inconfort de conduite notamment en période estivale :
Le caractère accidentogène de cette portion n'est pas du tout prouvé par les rapports en ligne sur le site de la préfecture. : <https://www.lozere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transports-Deplacements-Securite-routiere/Securite-Routiere/L-accidentalite-en-Lozere>
- => ce projet à 3,6 Millions d'€ permettra-t-il vraiment d'améliorer la sécurité routière ou seulement le « confort de conduite notamment en période estivale », pour utiliser les mots du Département, et le croisement des gros véhicules de type camping-car et poids lourd ?
=> Impact sur l'entrée du village de Cocurès : alors que depuis des années la Commune cherche à faire ralentir les véhicules qui entrent dans Cocurès (voir radar pédagogique installé à l'entrée nord de la commune) pour protéger les habitants, leurs enfants et animaux domestiques, le projet prévoit un agrandissement (+3mètres minimum) à l'entrée du village !
- **Absence de réflexion sur mobilité douce** : A l'heure où les modes de mobilité douce sont incontournables, le projet ne prévoit aucune voie/piste cyclable ni piétonne alors que cette portion de route est fréquemment utilisée

- par les vélos pour aller travailler ou pour se rendre aux différents lieux de baignade à pieds ou en vélo. Absence de zone de co-voiturage ou de réflexion pour limiter la fréquentation des véhicules à moteurs...
- Dans le rapport, aucune étude/synthèse ou information concernant les réels besoins/demandes des usagers de cette route. Quels sont réellement les besoins/problèmes sur cette route pour calibrer un projet et des solutions en réponse à ces manques ?
 - Enfin ce projet me semble en totale contradiction avec la stratégie de tourisme durable du département : Je cite :

Vers un tourisme durable 2022-2028 » :

*La politique de tourisme durable que le Conseil Départemental appelle de ses vœux, s'inscrit naturellement dans la réalité du territoire et dans les tendances sociétales à l'œuvre. Il convient dès lors d'en calibrer l'ambition. Celle-ci doit être à la fois forte et engagée mais sans être perçue comme une contrainte pour les acteurs du territoire qui ont besoin de consolider et développer leurs activités. Dans ce contexte, le développement soutenable que peut revendiquer la Lozère est d'abord celui de **maintenir la qualité environnementale de celui-ci pour les générations à venir, et évidemment, si possible de l'améliorer**. En second lieu, il s'agit de faire éclore les concepts de développement durable dans les dimensions économique et sociale. En effet, la compétition entre les territoires, sur une proposition de valeur « durable » va largement s'intensifier, particulièrement pour les territoires ruraux. La maîtrise de l'ensemble de la problématique devient nécessité pour être crédible auprès des cibles du territoire.*

- **La force d'attraction de la Lozère réside principalement dans les grands espaces préservés fait de nature et de patrimoine en ajoutant le sentiment positif de ne pas être dans une destination sur-fréquentée. Sortir du tourisme, pour revisiter la notion de voyage, éviter la foule, sortir des destinations convenues, choisir des destinations qui invitent au voyage, à la découverte, à l'expérience singulière, font l'objet de nombreuses offres en France et à l'étranger. En prenant cet angle, la Lozère qualifie son offre et se distingue de ses concurrents proches qui disposent aussi d'une offre outdoor de moyenne montagne, mais qui souffrent d'une fréquentation très forte durant la saison estivale.**

Dès lors, l'expression synthétique du positionnement se traduit par : **Cultiver l'imaginaire des grands espaces.**

Ce positionnement consolide l'ambition en matière de développement durable, nécessite de traiter les sujets de perceptions de sur-fréquentation estivales et de développement d'un tourisme à l'année."

- **Ce projet routier ne cultive pas l'imaginaire des grands espaces ...Préserveons la nature et le patrimoine local pour nous et les générations futures et adaptons les projets aux enjeux du futur qui sont de réduire les transports individuels carbonés.**